

300

P



NP



DM6

Projet de construction d'une usine de  
fabrication d'engrais à Bécancour 6211-19-019

# MÉMOIRE

PRÉSENTATION DES MESURES D'URGENCE ET PORTAIT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE  
DE BÉCANCOUR DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE  
D'ENGRAIS DE IFFCO CANADA À BÉCANCOUR  
SEPTEMBRE 2013



PAR LA VILLE DE BÉCANCOUR  
PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES  
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

# TABLE DES MATIÈRES

1	<b>La ville de Bécancour</b> .....	p. 3
2	<b>Historique économique</b> .....	p. 3
	2.1 L'emploi par secteur d'activités.....	p.3
	2.2 Chômage et scolarité.....	p.4
	2.3 Impacts économiques de la fermeture de la centrale Gentilly — 2 .....	p.4
3	<b>Situation économique suite à l'implantation d'IFFCO Canada à Bécancour</b> .....	p.6
4	<b>Mesures d'urgence</b> .....	p.8
	4.1 Résumé des actions de la ville de Bécancour.....	p.9
	4.2 Instances et structures de gestion des mesures d'urgence sur le territoire de la ville de Bécancour .....	p.11
5	<b>Conclusion</b> .....	p.13

Monsieur Pierre André, président

Monsieur Denis Bergeron, commissaire

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

27 septembre 2013

C'est avec plaisir que nous déposons devant la commission d'enquête, ce mémoire qui reflète la volonté de participation du conseil municipal de la Ville de Bécancour, relativement au projet d'implantation d'une usine d'engrais par IFFCO CANADA sur son territoire.

Bien que l'arrivée d'un joueur comme IFFCO CANADA au sein du Parc industriel de Bécancour soit majeure pour la population et touche les plans social et environnemental, notre objectif est de démontrer les différentes facettes économiques touchées par la venue d'IFFCO CANADA à Bécancour et la capacité de la Ville à gérer la sécurité des citoyens.

Ce document présente aussi une réflexion qui tient compte de la situation actuelle de l'économie de la Ville de Bécancour.

  
Gaétane Désilets, mairesse

Pour le conseil de ville de Bécancour

Mario Gagné  
René Morissette  
Alain Lévesque  
Guy Richard  
Karl Grondin  
Fernand Croteau

## 1- LA VILLE DE BÉCANCOUR

La Ville de Bécancour est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la région Centre-du-Québec à proximité de Trois-Rivières. Au dernier recensement en 2011, Bécancour comptait une population de 12 438 habitants. Elle couvre une superficie de 447 km<sup>2</sup>; résultat de la fusion de onze municipalités le 17 octobre 1965.

Localisée au carrefour des principaux axes de communication routiers (autoroutes 20, 30, 40 et 55), ferroviaires et fluviaux, nous retrouvons sur son territoire l'un des plus grands parcs industriels au Canada couvrant près de 7 000 hectares.

Bécancour n'est pas seulement un parc industriel : elle compte aussi sur une zone verte dynamique où une agriculture diversifiée et prospère est pratiquée.<sup>1</sup>

## 2- HISTORIQUE ÉCONOMIQUE

Bécancour est forte de son économie qui provient principalement du domaine industriel, et ce, en raison de la présence d'entreprises majeures sur son territoire.

### 2.1 L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon Statistique Canada, les deux secteurs d'activités qui emploient la majorité de la population de la municipalité de la Ville de Bécancour sont la fabrication (18,5 %), suivie par l'agriculture (13,5 %), les soins de santé et services sociaux (12,3 %), les services de commerces (11,9 %), la construction (7,4 %), les commerces de détail (7,4 %), les services d'enseignement (6,9 %), et le 6,5 % restant dans les secteurs du commerce de gros, de la finance et des services immobiliers.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Statistique Canada. 2012. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. Produit n° 98-310-XWF2011004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2011. Version mise à jour le 24 octobre 2012.

<sup>2</sup> Recensement 2001 et 2006 – Statistiques Canada compilée par la SADC de Nicolet-Bécancour inc.

## 2.2 EMPLOIS ET SCOLARITÉ

Les données de 2010 de Statistiques Canada révèlent que la proportion de la main-d'œuvre travaillant dans les secteurs primaire et secondaire est plus élevée dans la Ville de Bécancour que pour Trois-Rivières, où le secteur tertiaire est plus développé.

Selon une étude de développement économique Canada en 2010, le taux de chômage est plus faible pour la Ville de Bécancour que pour Trois — Rivières et Shawinigan.

Le niveau de scolarité des habitants de la Ville de Bécancour est similaire à la moyenne de Trois-Rivières et du Québec selon les données relevées par Statistique Canada en 2006. On note à Bécancour un nombre de diplômés d'écoles de métiers plus élevés que la moyenne provinciale. Par contre, la proportion de diplômés universitaires est plus faible.

Les principaux domaines d'études complétées par la population bécancouroise sont : 1) architecture, génie et services connexes, 2) commerce, gestion et administration publique, 3) éducation et, 4) santé, parcs, récréation et conditionnement physique.

## 2.3 IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA FERMETURE DE LA CENTRALE GENTILLY — 2

En septembre 2012, le gouvernement du Québec a surpris l'ensemble de la population du Québec en annonçant la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly, qui employait 800 personnes provenant majoritairement de la ville de Bécancour et de Trois-Rivières. Le gouvernement a ainsi mis un terme à une activité de près de 28 ans d'existence, du deuxième plus grand employeur de la ville de Bécancour. Le plus grand employeur étant l'Aluminerie de Bécancour, qui emploie environ 1 000 travailleurs<sup>3</sup>.

Au total, la centrale générait une activité économique directe et induite de plus de 125 M\$ par année pour les régions avoisinantes. La Ville de Bécancour recevait instantanément près de 20 % des retombées de la centrale et représentait 4,97 % des

---

<sup>3</sup> SPIPB, 2007

revenus personnels par habitant de Bécancour.<sup>4</sup> Gentilly-2 générerait plus de 925 emplois directs et indirects. Sa fermeture entraîne donc pour les cinq prochaines années, des pertes d'emplois considérables pour la ville de Bécancour, ce qui causera une augmentation du taux de chômage pour la ville et la région, une désertion de la main d'œuvre spécialisée et une augmentation de la mise en vente de maisons sur le territoire.

La centrale engageait une main-d'œuvre spécialisée qui œuvrait majoritairement dans le domaine de l'ingénierie et ses techniques connexes.

---

<sup>4</sup> CENTRALE GENTILLY-2 : ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE RÉGIONALE CENTRE-DU-QUÉBEC ET MAURICIE. Version 2.1, Préparé par Frédéric Laurin, Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières, janvier 2013, 63 p.

### 3- SITUATION ÉCONOMIQUE SUITE À L'IMPLANTATION D'IFFCO CANADA À BÉCANCOUR

D'un point vu économique, la venue d'IFFCO CANADA sur le territoire apportera un investissement déterminant pour les secteurs d'activités secondaires et tertiaires. Le financement, lors de l'implantation de cette usine, représente 1,2 milliard à lui seul; en résultera une augmentation des emplois disponibles sur le territoire. Selon l'entreprise IFFCO CANADA « Certaines retombées se feront sentir dès la phase de conception, notamment sur les secteurs de services (ingénierie, conseils juridiques, appui financier, études environnementales, etc.), alors que la majorité des retombées seront considérables pour toute la durée de construction (36 mois) où seront mis à contribution, à sa période de pointe, 1 500 travailleurs québécois de la construction ».

Projetant de maintenir 250 emplois en phase d'exploitation et qualifiant ces emplois comme stables et durables, l'entreprise est d'avis que leur implantation dans la région créera plus de 500 emplois indirects, ce qui touchera plusieurs commerces et entreprises de la ville de Bécancour. Parmi les emplois directs créés, on y « dénombre une quarantaine d'ingénieurs, une centaine de techniciens de procédés ainsi qu'une cinquantaine de techniciens de laboratoire, d'instrumentation et d'entretien. »<sup>5</sup> Il est donc plausible que la création de ces emplois apportera un renouveau sur l'économie locale. D'autant plus que la formation nécessaire à ces emplois est disponible en partie en région par le biais d'institutions d'enseignement régionale et provinciale et que la demande de main-d'œuvre spécialisée apportera une nouvelle expertise à la région, notamment dans le domaine de la pétrochimie.

Soulignons que les retombées économiques passeront aussi par la structure financière d'IFFCO CANADA puisque l'entreprise est liée à la Coop fédérée, une coopérative québécoise. La Coop estime que ses membres retireront indirectement des avantages de cette participation financière.

---

<sup>5</sup> Rapport principal projet d'usine de fabrication d'engrais, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Dossier : 3211-14-033, préparé par SNC –Lavalin, février 2013, 499 p.

IFFCO CANADA s'étant engagée à adopter une politique de contribution sociale suite à son implantation, il est probable que plusieurs organismes de la ville, associations et organismes à but non lucratif puissent bénéficier financièrement de cette politique.

De plus, l'arrivée d'une telle entreprise augmentera la richesse foncière de la Ville.

### **RÉSULTATS DIRECTS SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE À BÉCANCOUR**

- Diminution du taux de chômage
- Augmentation de la disponibilité des emplois sur le territoire – création de 250 emplois directs
- Relance économique pour les entreprises de services indirectes, prévision de création de 500 emplois
- Formations spécialisées demandées à long terme
- Phase de conception de 36 mois où divers corps de métiers seront sollicités, notamment en provenance du secteur secondaire et tertiaire.
- Conservation du savoir-faire et de l'expertise en région
- Apport d'une nouvelle expertise en région
- Apport aux taxes foncières récoltées par la municipalité
- Opportunités d'affaires pour la ville et ses commerçants
- Augmentation du financement attribué aux organismes de la ville de Bécancour par une volonté de se doter d'une politique de contribution.



## 4- MESURES D'URGENCE

La Ville de Bécancour possède sur son territoire l'ensemble des infrastructures nécessaires à l'implantation de l'usine d'engrais d'IDFFCO CANADA : réseau d'aqueduc, routier et ferroviaire, alimentation en ressources naturelles, vaste terrain d'accueil, port à proximité et main d'œuvre qualifiée. Il a été démontré au sein du rapport principal d'IFFCO que Bécancour a été sélectionnée parmi 200 sites de niveau international pour ces raisons.

Lors des audiences de la commission d'enquête, des questions ont été soulevées concernant la planification et la gestion des mesures d'urgence à la Ville de Bécancour.

Forte de son historique avec un parc industriel imposant qui accueille plusieurs usines majeures traitant des produits et des procédés jugés à risque, la Ville de Bécancour a effectué, au cours des dernières années, plusieurs actions et procédures en lien avec la présence de ce Parc sur son territoire. D'ailleurs, une section de son plan municipal de sécurité civile est consacrée particulièrement aux risques industriels.

Ayant accueilli depuis les 28 dernières années une centrale nucléaire en activité au sein de son Parc industriel, l'administration de la Ville de Bécancour a dû se doter d'une section spécifique en cas d'accident nucléaire à l'intérieur de son plan municipal de sécurité civile. Diverses actions de communication, de prévention, de concertation avec les entreprises du territoire, de partage des connaissances ont aussi été effectuées au cours des années passées.

***LA VOLONTÉ DE LA VILLE EST DE CONTINUER CES ACTIONS ET VISE À MAINTENIR ET AMÉLIORER À TRÈS COURT TERME LA COMMUNICATION DES MESURES D'URGENCE À LA POPULATION.***

#### 4. 1 RÉSUMÉ DES ACTIONS DE LA VILLE DE BÉCANCOUR :

- Mise en fonction d'un système téléphonique d'urgence joignant tous les foyers, entreprises et organismes de la municipalité. *En implantation actuellement;*
- Révision de l'actuel plan municipal de sécurité civile (PMSC). Ce plan comprend l'ensemble des phases de la gestion de la sécurité civile, soit : la prévention, la préparation, les simulations, les interventions et le rétablissement. *Sera déposé au printemps 2014;*
  - o Ce plan comporte quatre sections axées sur des catégories particulières de sinistres : inondations, risques naturels et technologiques, Parc industriel et portuaire et centrale nucléaire, dont l'objectif consiste à la protection des personnes et des biens.
  - o Étant donné l'étendue de son parc industriel, la section « PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE » se veut un plan intégré faisant appel à l'implication tant des entreprises que des ressources municipales dans un objectif conjoint de gestion efficace de situations d'urgence.  
Cette section considère quatre risques potentiels associés au parc industriel et portuaire : une fuite de chlore, un incendie avec dégagement de fumées potentiellement irritantes ou toxiques, une explosion et un déversement de matières dangereuses suite à un accident routier ou ferroviaire.
- Mise en place d'un plan de communication des risques à la population. *Dépôt prévu au printemps 2014.*
- Embauche au printemps 2013 d'une nouvelle personne ressource aux communications à la Ville de Bécancour (directrice des communications) pour assurer une communication plus efficace aux citoyens notamment en cas de mesures d'urgence, mais aussi pour la prévention citoyenne. *Création d'outils de communication à venir en 2014.*
- Mise en place d'un salon de la communication des risques avec les usines du Parc. *Portes ouvertes des usines – visite de la population des installations des usines –*

visites commentées offertes. Ces deux évènements sont en alternance au calendrier;

- Entente avec la radio locale pour diffusion des mesures de sécurité en cas de sinistres ou accidents majeurs;
- Distribution de comprimés d'iode à la population aux 5 ans. Dernière distribution : automne 2012. Moyens de distribution : salons d'information dans les secteurs, Poste Canada, porte-à-porte ;
- Exercice de simulation réelle avec les intervenants. *En préparation;*
- Participation aux audits « gestion responsable » auprès des entreprises en lien avec leurs équipements, gestion des stocks, localisation des produits, dénombrement des produits;
- Réception de tous les plans d'urgence des entreprises du Parc par le Service de sécurité incendie de la Ville;
- Visite des entreprises par le service de sécurité incendie afin de prendre connaissance des lieux pour maximiser les interventions le cas échéant;
- Formations spécifiques obtenues par le Service de sécurité incendie en sauvetage nautique, sauvetage en hauteur et en espaces clos.
  - o Certains pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville de Bécancour sont formés « HAZMAT » (matières dangereuses).
- Équipe permanente de pompiers à la ville de Bécancour pour 2014.
- Collaboration inter municipale avec les villes de Trois-Rivières et Champlain dans le cadre des mesures d'urgence nucléaires et mesures du plan municipal de sécurité civile;
- Représentants de la Ville sur ces comités : CMMI et PMUNE-G2.

#### **4.2 INSTANCES ET STRUCTURES DE GESTION DES MESURES D'URGENCE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BÉCANCOUR :**

- **La Ville de Bécancour** est pourvue d'un plan fiable et de qualité, établi par les autorités municipales en concertation avec les usines du parc industriel. Ce plan est mis en œuvre par la direction générale et le Service de sécurité incendie de la Ville de Bécancour. Le Service des travaux publics et le Service à la communauté sont également mis à contribution. Le coordonnateur des mesures d'urgence pour la Ville de Bécancour est le directeur général, monsieur Gaston Bélanger.
  
- **Plan des mesures d'urgence nucléaire externe à Gentilly-2 (PMUNE-G2)** Le PMU fait état de l'ensemble des dispositions à prendre pour gérer et intervenir lors de situations accidentelles. Les risques considérés dans la planification des mesures d'urgence tiennent compte des situations d'urgence radiologiques ou conventionnelles susceptibles de se produire à Gentilly-2 ou d'affecter l'installation nucléaire.<sup>6</sup> Les instances siégeant à ce comité sont : la Ville de Bécancour, Hydro-Québec, des organismes gouvernementaux, la Ville de Trois-Rivières et la Ville de Champlain.
  
- **Le comité municipal de mesures d'urgence (CMMI)** auquel se greffent des représentants de la municipalité et des entreprises du Parc industriel s'assure de travailler à diminuer les risques d'accidents industriels majeurs sur le territoire prescrit. Les principaux objectifs sont : générer le dialogue entre entreprises par le partage des pratiques opérationnelles, la prise de connaissance des mises à jour des plans d'urgences des entreprises du Parc, la production d'un tableau des compétences requises pour le contrôle des risques et la gestion d'un éventaire des produits dangereux et des mesures préventives dans le Parc.

---

<sup>6</sup> Résumé des mesures d'urgence, *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3 de 3 : Annexe – Décembre 2003*

- L'administration de IFFCO Canada a d'ailleurs fait savoir son intention de se joindre à ce comité lors des audiences du BAPE tenues le 4 septembre 2013 en soirée à Bécancour.<sup>7</sup>

- **Le comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP)** regroupe des entreprises majeures du Parc. Ce comité favorise l'entraide et la coordination des dossiers d'intérêt commun. Les entreprises y adhèrent également pour apporter leur soutien au développement du Parc et pour renforcer les relations avec les représentants civils, municipaux et économiques du milieu.

En accord avec les principes de la gestion responsable, le CEOP a pour objectif de fournir à ses clients des produits et des services de haute qualité, tout en assurant la protection de l'environnement. Le CEOP compte actuellement une vingtaine d'adhérents, répartis en membres actifs (entreprises manufacturières d'au moins cinq employés) et en membres associés (entreprises de services d'au moins cinq employés).<sup>8</sup>

*Entreprises membres du CEOP : Alcoa Canada première fusion, Usine de tige de Bécancour, Aluminerie de Bécancour inc., ARKEMA Canada inc., CEPESA Chimie Bécancour, HydrogenAL inc., OLIN Canada ULC, Silicium Québec SEC, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, TransCanada Québec inc. et TRT-ETGO*

- **Le Comité consultatif citoyen** favorise la communication avec la communauté, assure une diffusion des connaissances aux citoyens et permet à ces derniers de donner leurs préoccupations aux industries. Les représentants des citoyens sur ce comité proviennent des six secteurs de Bécancour (2 citoyens par secteur).

---

<sup>7</sup> Transcription de la commission d'enquête sur la construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour, première partie, volume 3, séance tenue le 4 septembre 2013, préparé par Mackay Morin Maynard et associés. P. 93 de 102.

<sup>8</sup> Site internet du Parc industriel et portuaire de Bécancour, consulté le 17 septembre 2013, [http://www.spipb.com/choisir/entreprises/le\\_ceop](http://www.spipb.com/choisir/entreprises/le_ceop)

- L'administration de IFFCO Canada a d'ailleurs fait savoir son intention de se joindre à ce comité lors des audiences du BAPE tenues le 4 septembre 2013 en soirée à Bécancour.<sup>9</sup>
  
- **Les entreprises du Parc** possèdent leurs propres mesures de sécurité en cas d'accident majeur et certaines d'entre elles possèdent leur propre unité d'intervention lors d'accidents.

## 5- CONCLUSION

En raison des nombreux efforts effectués dernièrement et envisagés à court terme pour maximiser la communication des mesures d'urgence aux citoyens, son implication au sein de nombreux comités en gestion des mesures d'urgence et du fait que la Ville sera dotée d'une nouvelle version de son plan de sécurité civile dans quelques mois, Bécancour est en position d'accueillir l'usine IFFCO CANADA sur le plan de la sécurité civile pour son implantation en 2017. De plus, la Ville affirme que son arrivée aura des répercussions hautement positives sur le développement économique bécancourois.

La transparence démontrée par l'entreprise et sa volonté de faire de l'usine de Bécancour une référence mondiale dans son secteur d'activité en ce qui a trait aux émissions de gaz à effets de serre (GES) et l'application stricte des normes environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, prouvent que les dirigeants de cette entreprise désirent fortement travailler à réduire son impact écologique sur le milieu.

---

<sup>9</sup> Transcription de la commission d'enquête sur la construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour, première partie, volume 3, séance tenue le 4 septembre 2013, préparé par Mackay Morin Maynard et associés. P. 65 de 102.